

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	25 (1937)
<b>Heft:</b>	501
<b>Artikel:</b>	L'instruction civique des jeunes filles
<b>Autor:</b>	Gerhard, L.P.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262675">https://doi.org/10.5169/seals-262675</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURD, 17, rue Töpffer

## ADMINISTRATION

Mme Marie MICOI, 14, rue Michelieu-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

## ABONNEMENTS

SUISSE. . . . . Fr. 5.— La ligne ou son espace :

ÉTRANGER. . . . . 8.— 40 centimes

Le numéro. . . . . 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir du Juillet, il est  
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la moitié de  
l'année en cours.

## ANNONCES

Nous vivons à une époque aventureuse. Avoir peur du lendemain n'adera personne. L'avenir est une aventure, mais autant la vivre courageusement puisqu'il faut vivre.

Mrs. F. ROOSEVELT.

## AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos abonnés, lecteurs, collaborateurs et correspondants de bien vouloir prendre note que, dès à présent et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction et de la Direction du « Mouvement Féministe », de même que l'adresse privée de la rédactrice, est de nouveau

Créte de Pregny, Genève

tout envoi adressé à la rue Töpffer susmentionnée se fait un retard au moins d'un courrier.

## Une bonne nouvelle

Les bonnes nouvelles sont rares pour les féministes; aussi se réjouit-on doublé d'un événement heureux; aussi enregistrons-nous avec une vive satisfaction la décision prise, le 12 mai, par le Grand Conseil vaudois qui, conformément au préavis de la majorité de sa Commission (six voix contre trois) a refusé à l'unanimité moins 39 voix (celles des députés socialistes et agrariens) d'interdire aux institutrices mariées de travailler. Le vote a été émis que les institutrices mariées le mariaient largement la vie du ménage renoncent spontanément à leur gagne-

part (Vevey) et Mme Fonjallaz, présidente de la Fédération de Femmes du canton de Vaud, en dépit de son mauvais état de santé, avaient été reçues par la Commission à qui elles exposèrent les inconvénients de toute nature de la mesure proposée. Le Cartel des Associations féminines vaudoises avait adressé à tous les députés une lettre de protestation, signée par l'Union, et qu'a publiée un précédent numéro du *Mouvement*. Cette lettre, mécaniquement reproduite, aurait dû, paraît-il, être adressée autographiquement au Président du Grand Conseil, M. Gamboni, qui l'a considérée comme *anonyme*, et s'est refusé à en donner lecture !

Il convient d'ailleurs de ne pas se réjouir outre mesure: il paraît que l'un des motifs qui a engagé le Grand Conseil à voter contre la révision est le fait que la loi ne visait que les institutrices et la lutte avait été chaude. Cette fois-ci, la question a été remise sur le tapis par une observation de la Commission de gestion de 1935. A son corps défendant, le Conseil d'Etat a présenté une révision de la loi de 1930. Il faut croire que les expériences faites des 1930 avec les institutrices mariées ont été concluantes, puisque leur cause a été chaleureusement défendue au Grand Conseil, lequel a compris les graves inconvénients moraux et sociaux que comporte l'obligation du célibat pour les institutrices. Au nom des Associations féminines, Mme de Mon-

## Les ménagères et le coût de la vie

### I. Le point de vue des autorités fédérales

Pour se faire une opinion équitable et judicieuse sur les causes du renchérissement de la vie, il faut comprendre d'abord les relations entre la production et la consommation. La communauté familiale était autrefois productrice en même temps que consommatrice. Aujourd'hui, elle n'est presque plus que consommatrice. Les ménagères ont donc des relations nouvelles avec les entreprises de production. Or, il s'agit de savoir par quoi ces relations doivent être régies.

On déclare en principe, d'une part, que le producteur, le paysan en particulier, doit toucher un salaire équitable (base d'une économie nationale saine) et l'on affirme d'autre part la nécessité de mettre les denrées indispensables à des prix abordables à la portée du consommateur. Mais il est très difficile de fixer des prix équitables pour les produits agricoles. Les récoltes varient avec la qualité du sol, du climat, etc., etc., sans compter que la plupart des exploitations agricoles sont surchargées d'hypothèques dont les intérêts mangent une grande partie des bénéfices.

Avant la dévaluation, les prix et les salaires étaient maintenus à un taux élevé de par la hausse artificielle des prix des denrées importées, hausse due à des droits de douane élevés. Ces revenus servaient à créer des occasions de travail. Il en est autrement aujourd'hui. La Suisse occupe d'ailleurs une situation spéciale sur le marché mondial: c'est un Etat créancier, automatiquement poussé à une importation forcée (charbon, huile, essence) lorsqu'il réclame l'intérêt ou le remboursement de ses capitaux. La Suisse a procédé à sa dévaluation au moment où s'accusat la hausse des prix mondiaux, ce qui contribua à l'élévation des prix chez nous. Il est donc difficile de maintenir bas les prix de certaines denrées, notamment du blé.

Les consommateurs jouissant d'un pouvoir d'achat élevé peuvent facilement parer au renchérissement de la vie en achetant des marchandises de qualité inférieure, tandis que les consommateurs à revenus modestes ne peuvent plus diminuer leur train de vie puisqu'avant la dévaluation, ils achetaient déjà les qualités meilleur marché. Les produits de grande consommation doivent être mis à la portée des bourses modestes sous une forme et dans des quantités qui n'entraînent pas de frais inutiles.

Il faut bien se rendre compte qu'il sera impossible à la longue d'empêcher la hausse de toutes les denrées. Les autorités seront obligées de borner leur intervention aux denrées de première nécessité et encore aux qualités inférieures de celles-ci. Les prix minimum doivent en tout cas couvrir les frais de production, car l'établissement de prix réduits entraînera une plus forte consommation de la qualité inférieure, si bien que les bénéfices réalisés sur les denrées de qualité ne pourront plus couvrir les pertes occasionnées par la vente des qualités inférieures.

(La suite en 2<sup>e</sup> page.)

M. K.

1 Résumé de la conférence faite à l'Assemblée de Saint-Gall de l'Association suisse pour le suffrage, par M. Just, membre de la Commission fédérale d'étude des prix. Il nous a paru intéressant de permettre ainsi à nos lectrices de comparer le point de vue officiel, qui domine dans cet exposé, et celui des ménagères, si souvent exprimé, et que l'on trouvera encore manifesté plus loin. (Réd.)

## IN MEMORIAM

Mme Clara Guthrie d'Arcis

La mort a fauché, cette quinzaine, de façon frappante dans nos rangs féministes. Et de toutes celles qui sont parties, et dont nous avons à cœur de saluer ici la mémoire, s'il en est une dont il est difficile de réaliser qu'elle n'est plus en vie, et cela malgré l'atroce agonie qui a duré plus d'une année, c'est bien certainement Mme d'Arcis.

Car elle était vivante avant toute chose. Vivante, active, enthousiaste, qualités qu'elle devait peut-être à son origine méridionale. Son enfance et sa jeunesse, en effet, quand elle les évoquait devant vous, avaient le charme romantique d'un paysage créole: n'était-elle pas née à la Nouvelle-Orléans? sa grand-mère, qui l'avait élevée, puisqu'elle perdit sa mère de bonne heure, n'avait-elle pas été à la tête d'une grande plantation, propriétaire d'esclaves avant la guerre de libération, contemporaine et de ces pionnières du féminisme et de l'anticoalisme aux Etats-Unis que furent Susan Anthony et Frances Willard? Et le même charme romantique évoqué par ce cadre familial se dégageait aussi de sa



Cliché Mouvement Féministe

Mme Clara d'ARCIS

## Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

personnalité: brillante, souriante, courageuse, entraînante, elle avait toutes ces qualités, mais aussi la ferme volonté d'aboutir, et la persévérance sans laquelle on n'arrive à rien. Quand Clara d'Arcis voulait une chose, elle la voulait bien, et savait amener les autres à la vouloir avec elle: que de fois n'en avons-nous pas fait l'expérience !

Ces dons innés, comme son intelligence de femme d'affaires et ses méthodes de travail et de publicité — méthodes qui, de par leur inspiration américaine, ébouriffaient souvent nos terres et prudentes habitudes suisses! — elles les mit au service des causes qui lui tenaient à cœur: la paix et le féminisme. Car, avec la tradition grand-maternelle, avec le sentiment net de la valeur de la personnalité féminine qui fait si rarement défaut aux Américaines, avec aussi les expériences de la période difficile de sa vie, quand elle se trouva en Europe seule et sans ressources, obligée de se débrouiller pour gagner son pain et celui de ses enfants, il était impossible qu'elle ne fut pas féministe. Elle fut, en effet, membre de nos Associations féminines genevoises, lorsque, fixée par son second mariage dans notre ville, elle fut devenue, par ce même mariage, notre compatriote; elle fut une abonnée fidèle de notre journal; elle fut chaleureusement parti, dans des réunions mondiales comme dans des séances d'affaires, en faveur de nos principes, et la thèse du droit de la femme mariée à sa propre nationalité trouva en elle un défenseur ardent. Mais par la cause de la femme se plaçait primordialement pour elle la cause de la paix.

Elle s'y attacha dès le début de la grande guerre, qui coïncida, si nous ne faisons erreur, avec son installation à Genève, et contribua d'abord à fonder l'Union internationale de secours aux enfants. Puis, dès 1915, et en dépit des incompréhensions, des résistances, et même des méfiances, elle fonda cette Union mondiale de la Femme, qui fut l'œuvre cherie de sa vie et envers laquelle elle fut toujours d'une générosité sans bornes: lutter contre les causes morales de la guerre, soit la peur, l'ignorance, l'avidité, éveiller chez les femmes le sentiment de leurs responsabilités personnelles, les encourager à faire rayonner autour d'elles un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle, qui, en se généralisant, pourra devenir une cause de paix... elle ne dévia pas, durant vingt-deux années, de ce programme, si tristement actuel aujourd'hui encore.

Cette action morale et éducative de longue durée, il devint nécessaire de la compléter dans l'après-guerre par des activités d'ordre plus con-

## L'instruction civique des jeunes filles

Aux questions posées sur ce sujet par Mme Gassmann, présidente sortant de charge de l'Association cantonale zurichoise pour le suffrage, questions qu'à publiées notre avant-dernier numéro, Mme Gerhard, l'active présidente du Groupe suffragiste de Vevey, nous envoie les réponses suivantes:

1. Les jeunes filles reçoivent-elles une instruction civique?

Les jeunes filles de l'Ecole secondaire de Vevey ont reçu autrefois une instruction civique, mais cette branche, à la suite de changements survenus dans le corps professoral, a été tout à fait abandonnée.

Il y a un an, à la suite de l'Assemblée vaudoise pour le Suffrage, une démarche fut faite auprès du directeur du Collège pour que cet enseignement fût repris, mais l'année scolaire étant en cours (avril 1936 à mars 1937) il ne fut pas possible d'obtenir satisfaction tout de suite.

2 et 3. Cet enseignement est-il donné spécialement pour lui-même? ou bien fait-il partie de l'enseignement de l'histoire?

4. A quel âge les jeunes filles le reçoivent-elles?

Cette année-ci (exercice 1937-1938), le professeur d'histoire vient d'annoncer aux élèves de 1<sup>re</sup> classe (15 à 16 ans) que son cours se terminera par l'exposé des organismes gouvernementaux de la Suisse.

cret, et c'est pourquoi l'Union Mondiale et sa fondatrice se joignirent à tous les grands mouvements de pacification des esprits, de coopération internationale, de lutte contre la guerre, qui ont gravité autour de la Société des Nations. Et de toutes celles de ces activités auxquelles elle participa, ce fut au Comité de Désarmement des organisations féminines internationales que Mme d'Arcis apporta le meilleur de son effort. Acceptant loyalement la collaboration, elle qui avait l'âme d'un chef, elle fut pour cette œuvre de coopération féminine internationale, une amie toujours fidèle, toujours sûre et combien active! Car la tâche de trésorière de ce Comité qu'elle accepta ne fut pas une sinécure, certes, mais lui permit de donner essor à ses capacités imaginatives, à son talent pour capter l'attention, à son goût d'organisateur, en même temps qu'elle offrait un champ plus vaste à son travail pour la paix. C'est dans l'intérêt de ce Comité qu'elle conçut ce plan ingénieux et hardi à la fois de démontrer à la grande industrie que la paix « rend » plus que la guerre, ceci en dépit de tous les falacieux arguments qui présentent le réarmement comme moyen de lutte contre le chômage; et utilisant pour ce but ses nombreuses relations de femme d'affaires, elle partit pour les Etats-Unis... Hélas! c'est au cours de ce voyage qu'une terrible opération, par laquelle on crut arrêter net la maladie cruelle qui l'avait attaquée, la mit à deux doigts de la mort. Elle parut se remettre, revint en Europe, se crut guérie, agonisa plus d'une année, ne perdant jamais l'espoir, malgré la souffrance... Et l'autre semaine, elle s'est paisiblement endormie.

Si comme féministes, si comme pacifistes, nous l'avons beaucoup, n'oublions pas non plus, comme femmes suisses, ce qu'elle fit pour notre pays, et que l'on connaît moins chez nous: son action en 1917, lorsque le blocus américain menaçait sérieusement notre ravitaillement en blé, pour faire comprendre outre-Atlantique la véritable signification de notre neutralité; puis sa campagne de 1930 aux Etats-Unis, dont le résultat fut l'abaissement de 25 % des droits de douane sur l'entrée de nos produits horlogers, et par conséquent une aide sérieuse à une de nos industries. Ces capacités de *business-woman*, encore si rares chez les femmes de notre pays, et très grandes chez elle, ont certainement contribué à faire d'elle une physionomie à part dans nos milieux féministes. Mais sans doute, le souvenir que beaucoup conserveront surtout d'elle sera celui de sa vaillance, de son énergie, de sa générosité, et de cet amour de la paix qui marqua sa spiritualité sa vie tout entière.

### Mme Frank Grandjean

Par une frappante coïncidence, le même soir, presque à la même heure, mourut de la même cruelle maladie que Mme d'Arcis, une autre de nos féministes genevoises, connue surtout, elle, dans les milieux pédagogiques : Mme Frank Grandjean.

Ce n'est pas cependant dès sa prime jeunesse que celle-ci était venue à l'enseignement, et elle attendit qu'une véritable vocation intérieure, se développant peu à peu, la poussât de ce côté. Mais alors elle s'y consacra pleinement, gagnant l'affection de ses élèves, l'amitié de ses collègues, sachant encourager les unes et collaborer loyalement avec les autres. Sa spécialité, c'était l'enseignement du français, de la littérature plus tard (ses cours sur des romanciers contemporains furent très goûtés), et son nom est bien connu dans tous les milieux pédagogiques, du fait de la grammaire française qu'elle composa, de concert avec Mme Emilie Lasserre, s'inspirant de méthodes nouvelles qui ont fait adopter cet ouvrage dans les écoles, tant officielles que privées, du canton de Genève.

Mais l'enseignement ne devait pas absorber toute l'existence active, très active, de celle que nous regrettons. Elle était, en effet, curieuse des manifestations de la vie dans bien d'autres domaines encore : domaine intellectuel, domaine artistique, domaine pratique, et cet amour de la vie, sous tant de formes diverses, lui fit remplir d'autres tâches encore. Pour son mari d'abord, professeur de philosophie au Collège et à l'Université de Genève, qui, enlevé très tôt, exerça certainement une grande influence sur son développement intellectuel, et dont elle suivit les travaux avec vif intérêt ; pour ses collègues de l'enseignement privé ensuite ; elle présida, en effet, pendant plusieurs années, avec beaucoup de dévouement et de régularité, la Société de l'Enseignement libre, et fournit un très gros travail précis et intelligent pour en réviser les statuts et mettre sur pied une assurance-maladie viable, chose si nécessaire à tant de professeurs, hommes et femmes, qui, courant le cachet, gagnent tout juste leur nécessaire, et considèrent avec angoisse les possibilités d'une maladie qui les mettrait sur la paille. C'est pour le compte de cette même Société d'entr'aide qu'elle eut, avec quelques collègues, l'idée de lancer cette enquête sur les gains et traitements touchés par les professeurs de l'enseignement privé, qui aboutit à la constitution d'une sorte de syndicat professionnel.

Et enfin, elle s'intéressa activement aussi à notre féminisme genevois, adhéra à nos Associations, suivit leurs séances tant que sa santé le lui permit, et fut une fidèle abonnée de notre *Mouvement*, auquel elle donna même, il y a bien des années, quelques articles de critique littéraire. Et la valeur de ses convictions, elle la montra sans hésiter lorsque, au moment des premières élections féminines aux tribunaux de prud'hommes, nous fîmes appel à elle comme candidate dans le groupe des maîtresses de maison. Elle avec une très forte majorité, elle remplit très vite

des fonctions importantes dans ces tribunaux, faisant apprécier par ses collègues son bon sens et son intuition psychologique, et beaucoup d'entre nous se rappellent certainement la causeuse attachante qu'elle fit à un de nos thés suffragistes sur ses expériences de prud'hommes — expériences qu'elle confessait modestement avoir été surtout avantageuses pour elle en lui donnant mieux la pratique de ses semblables, et en lui faisant mieux comprendre la vie. Et jusqu'à la fin, elle a conservé cet intérêt actif pour notre cause, pour d'autres préoccupations que celles de sa santé et de ses souffrances ; peu de jours avant sa mort, elle se faisait encore raconter la séance de Comité du *Mouvement*, alors que sur sa table se trouvait un numéro de notre journal avec le portrait de Mme Dutoit...

### Mme Augusta Martin

Et voici que, pour continuer la série noire de cette quinzaine, nous apprenons le décès survenu à Château-d'Oex de Mme Augusta Martin, qui a joué un rôle important, aussi bien au Pays d'En Haut que dans les organisations féminines.

Fonctionnaire pendant de longues années, Mme Martin employa tous ses loisirs à ces activités désintéressées : Union chrétienne de jeunes filles, Croix-Bleue, Femmes abstinents, — et surtout à l'Union des Femmes de Château-d'Oex, qu'elle contribua à fonder et dont elle fut secrétaire, puis présidente, lui voulant le meilleur de son temps, lui insufflant son entrain, surmontant avec courage et savoir-faire les difficultés inévitablement rencontrées. Elle participa aussi à la création du *Bulletin féminin*, organe des Unions de Femmes vaudoises, — ce qui ne l'empêcha pas, ne voyant, avec raison et bon sens, aucun antagonisme entre ces deux publications, de s'intéresser directement à notre *Mouvement*, quand il vint au monde, il y a un quart de siècle : son nom figure, en effet, sur la liste de ceux et de celles qui, ayant fui dans les destinées de notre journal, lui constitueront un petit capital de gâterie qui lui permit de partir allégrement à la conquête de la vie.

C'est que Mme Augusta Martin ne comprenait pas uniquement la valeur des œuvres sociales, mais qu'elle était aussi une suffragiste vibrante et agissante. Tous les souvenirs que nous avons d'elle le prouvent : appui au *Mouvement*, appui dans des actions de propagande, et appui qui nous reste comme un souvenir précieux donné à l'Association suisse pour le suffrage, lorsqu', pour la première fois, en 1919, nous avons institué un Cours de vacances suffragiste, et choisi le Pays d'En Haut comme cadre de cette expérience. Ce que fut pour nous, débutantes et novices dans notre organisation, Mme Martin, et derrière elle l'Union des Femmes de Château-d'Oex, il faudrait que notre chère Lucy Dutoit fut encore ici pour le rappeler : démarques auprès des autorités, auprès des hôtels et pensions, organisations de conférences suffragistes à Château-d'Oex et dans les villages environnans, propagande dans toute la région, réception charmante et cordiale de l'Union des Femmes à ces visiteurs

étrangères... Si ces Cours de vacances, dont le succès est maintenant une tradition, ont derrière eux une si belle carrière de dix-huit années, n'est-ce pas parce que Mme Martin fut la bonne fée du premier d'entre eux, et lui porta bonheur ?

### Mme L. Hautesource

Cette dernière, atteinte elle aussi durant cette dernière quinzaine noire par l'impitoyable fauchuse, n'appartenait pas à proprement parler aux rangs de nos féministes militantes, et ne s'était pas toujours déclarée d'accord avec tous nos principes. Mais sa belle œuvre de pédagogie et de romancière, sa collaboration à l'activité de quelques-unes de nos Sociétés féminines, le Lycéum-Club notamment, son intérêt, fait peut-être surtout de curiosité intellectuelle, pour notre mouvement, lui assurent une place dans le nécrologue si tristement long de ce numéro de notre journal. Nous ne pouvons pas oublier en tout cas qu'en 1917, lors d'un grand meeting convoqué par l'Association pour le Suffrage en faveur du projet de loi de M. Guillermin, reconnaissant aux femmes le droit de vote municipal, Mme Hautesource prononça un excellent discours féministe, d'une belle tenue, qui fut, sauf erreur, publié plus tard en brochure, et auquel elle reconnaissait plaisamment la vertu d'avoir eu surtout pour résultat de la convaincre elle-même !

Institutrice à l'école primaire des Crochettes (Genève), Mme Hautesource (qui s'appelait en réalité Mme Tissot-Cerutti) fournit une belle et féconde carrière d'éducatrice. Ecrivain, et sous ce nom de plume qui l'a fait surtout connaître, elle rédigea pendant bien des années le petit journal, *L'Écolier genevois*, une revue intitulée *Mon chez moi*, qu'elle avait fondée, et collabora à plusieurs journaux et revues. Romancière, elle écrivit plusieurs ouvrages historiques qui furent remarqués, et qui nous évoquent le cadre de la Genève d'autrefois, tels *Nicole Vandel*, *Un écolier au XVI<sup>e</sup> siècle*, puis dans un autre ordre d'idées, le dernier d'entre eux : *Françoise entre dans la carrière*, qui opposait de façon amusante deux méthodes totalement différentes en matière d'éducation, et qui, s'inspirant des expériences de l'auteur, évoquait en des tableaux animés pris sur le vif les débuts d'une jeune maîtresse d'école genevoise.

Et maintenant, devant toutes ces tombes, devant ces cendres et ces tristesses, comment n'aurions-nous pas l'impression, nous féministes, que notre route traverse un cimetière ?... Nous continuons cependant sur cette même route notre marche en avant, qui ne peut, ni ne doit s'arrêter, mais en disant aux familles de celles que nous regrettons, comme à leurs organisations maintenant orphelines, toute notre reconnaissance pour l'effort apporté par elles, sous quelle forme qu'il fût, à la réalisation de notre idéal commun, comme l'assurance de notre souvenir.

E. Gd.

### 5. Cet enseignement est-il réglé par une loi ?

Non. La demande de la présidente du Groupe suffragiste a été transmise à la Conférence des maîtres qui l'a acceptée, mais c'est uniquement grâce à la bonne volonté du directeur et du professeur d'histoire que cet enseignement civique a été obtenu.

### 6. Le programme est-il fixé d'avance ?

Pas de précision à ce sujet. Il y a lieu de supposer que le programme est laissé à la compétence du professeur d'histoire.

7 et 8. Les femmes ont-elles une influence sur l'organisation de cet enseignement ? Est-il donné par des instituteurs ou par institutrices ?

C'est donc à la suite d'une démarche de la présidente du groupe suffragiste qu'il a été rétabli. Le professeur d'histoire est un honnête... pour le moment ! car l'état d'économies forcées dans lequel Vevey vit actuellement amène la suppression de plusieurs postes de professeurs des deux sexes, et l'on supprime plutôt les postes masculins, puisqu'ils coûtent plus cher !

L. P. GERHARD.

Remerciant vivement Mme Gerhard pour ses intéressantes communications, nous engageons nos correspondantes, présidentes ou membres de Sociétés suffragistes, à bien vouloir suivre son excellent exemple : d'abord, en répondant au questionnaire, en ce qui concerne leur ville ou leur canton, et ensuite en faisant les démarches nécessaires pour le rétablissement ou l'introduction d'un enseignement civique dans les écoles secondaires de jeunes filles. Le résultat obtenu à Vevey montre clairement ce que l'on peut obtenir avec un peu d'initiative. Et les constatations sur la suppression des postes masculins, parce qu'ils coûtent plus cher, ne sont pas un des moindres enseignements à tirer de cette réponse !

### Les ménagères et le coût de la vie

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Ces mesures de compensation ne pourront d'ailleurs maintenir les prix bas que pour un nombre restreint de denrées. Il est donc compréhensible que la Confédération doive accorder en outre des subsides pour le maintien des prix bas, puisque le relâchement du contingentement d'importation et la réduction des droits d'entrée se révèlent insuffisants à maintenir le prix de la vie au même niveau qu'avant la dévaluation. Où trouvera-t-elle les fonds nécessaires à ces opérations économiques ? Par des impôts ou par des recettes douanières, mais en tout cas pas par un nouvel endettement ou emprunt, ces mesures ne faisant que tourner la difficulté et charger les générations futures du lourd fardeau des intérêts et du remboursement des capitaux. C'est même l'endettement démesuré de l'Etat et des particuliers qui conduisit M. Schüthess, ancien conseiller fédéral, à recommander la dévaluation du franc suisse. Il faut remarquer qu'une dévaluation devant servir à la réduction des dettes impose au marché intérieur des prix ascendants, tandis que le Conseil fédéral a procédé à la dévaluation du 26 septembre dans le but de réduire le prix de la vie en Suisse afin de faciliter l'exportation et le séjour des étrangers dans notre pays.

Cet intéressant exposé fut suivi par une discussion non moins intéressante. Elle porta particulièrement sur le problème des intermédiaires et sur celui des méthodes commerciales, ce qui était reprendre la question sous un autre angle tout aussi important. En effet, la ménagère a de plus en plus rarement des rapports directs avec le producteur, obligée qu'elle est trop souvent de passer par des intermédiaires, souvent plus dispendieux qu'indispensables. Il ya a, a-t-on dit, une trop grande marge entre les prix payés au producteur et ceux payés par le consommateur. De trop grosses sommes passent à entretenir des bureaux luxueux, à payer des traitements trop élevés. Le consommateur accepte les renchéris-

sements motivés, mais sa confiance a été fortement ébranlée par la nouvelle de l'emploi abusif fait des fonds fédéraux par les Fédérations laitières.

Et pourquoi l'augmentation se fait-elle toujours par bonds de cinq et dix centimes ? Pourquoi ne peut-on pas adopter la monnaie de cuivre comme en Allemagne, pour toutes les denrées courantes ? ce qui rendrait service à tous ceux qui doivent compter les centimes. Des enquêtes prouvent que beaucoup de ménages d'ouvriers, de familles nombreuses sont obligés de dépenser la totalité de leurs ressources pour l'achat des aliments indispensables. Et tandis que les prix du pain, du lait, du fromage montent, on n'ose toujours pas augmenter l'impôt sur la bière !

Il fut insisté encore sur l'urgente nécessité pour les ménagères en particulier et pour toutes les femmes en général d'étudier et de connaître les différents problèmes de notre économie politique, de lutter contre la spéculation et de réclamer sans se lasser le droit de collaborer aux mesures propres à diminuer le coût de la vie.

M. K.

### II. Une réunion de ménagères et de maîtresses de maison

« Le franc reste le franc », mot devenu presque historique ; mais, semble-t-il, de moins en moins vrai. En effet, si, après la dévaluation, le Conseil fédéral a réussi à empêcher une hausse de prix immédiate, ce tour de force n'a duré longtemps, et l'inévitable renchérissement des denrées a diminué le pouvoir d'achat des consommateurs de telle façon que le franc se trouve actuellement plus petit que le franc ! Responsables du bon équilibre du budget familial, les consommatrices voient avec anxiété les prix des aliments les plus courants, des vêtements, etc., augmenter sans cesse. Elles voient en effet de jour en jour, diminuer leur pouvoir d'achat, comme le montrent bien un article documenté du *Mouvement* du 20 mars.

Et l'on conçoit que, parmi les questions brûlantes, celle du renchérissement des prix ait été vivement débattue comme on vient de le voir,

lors de la récente assemblée de l'Association pour le Suffrage à St-Gall. La *Fränzenträte* de Zurich, de son côté, réunissant le 3 mars dernier un millier de femmes sous les auspices de 35 associations féminines, a exposé un programme de travail pour lutter contre la hausse des prix : examen approfondi de la question, organisation des consommatrices conscientes du péril, vote d'une résolution à présenter au Conseil Fédéral, etc.

Stimulées par cet exemple courageux, les Genevoises se sont réunies en un groupement comprenant 8 associations féminines de tendances très différentes ; deux sous-commissions ont été chargées d'examiner les questions du pain, du lait, et de leur prix. Ce groupement, en vue de faire connaître au public le résultat de ces études, a alors réuni, le 10 mai, à la Salle Centrale, une assemblée de toutes les femmes que le problème intéressait.

Devant une salle comble, le Dr Renée Girod a ouvert la réunion en exposant le but du groupement : engager les femmes à s'organiser pour obtenir une baisse des prix du pain et du lait. En examinant la question du renchérissement des denrées, le groupement s'est immédiatement rendu compte qu'elle était des plus complexes et qu'il fallait en premier lieu chercher une solution pratique limitée aux denrées de première nécessité, c'est-à-dire, au pain et au lait, — « symboles de notre alimentation », selon l'expression de Mme Girod — sur lesquels une hausse de prix aurait un effet d'autant plus déplorable, que leur valeur nutritive est complète, comme elle le démontre, forte de son expérience médicale.

Puis les deux rapporteurs ont successivement pris la parole : Mme Anny Seiler, présidente du Groupe genevois des Femmes socialistes a exposé tout clairement les résultats des études de la sous-Commission du pain, et Mme Brenner, de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, ceux de la sous-Commission du lait.

Il faut trouver les causes du renchérissement du pain dans la hausse des prix du blé sur le marché mondial, que l'on paie non plus 12 ou 15 francs, mais 25 fr. le quintal, et dont nous n'importons pas moins de 400.000 tonnes par an. Entrent encore en jeu les questions de contingements et de subventions fédérales. Lors de la dévaluation et pour répondre à la plus grande objection du public, le Conseil Fédéral a créé le « pain fédéral ». Le blutage partiel de la farine et le nombre escompté des fidèles au pain blanc rendaient possible la vente de ce pain au prix antérieur à la dévaluation. Aussi grande fut la déception des boulanger lorsqu'en 80 % de la population se mit à manger du pain complet... et grande aussi celle des consommateurs obéissants qui virent le prix du pain fédéral monter quand même !

Comme on n'a pas créé de « lait fédéral » et que les fourrages venant de l'étranger sont plus chers, le prix du lait est aussi monté, en raison des dettes hypothécaires aux lourds intérêts qui grèvent les budgets agricoles. Ces prix d'ailleurs pourraient être moindres si le consommateur payait son lait à temps (au comptant, ou même anticipativement) ; un système de jetons que l'on achète à la laiterie et que l'on échange ensuite jour par jour, contre le lait, est à envisager ; de même pour le pain. Il serait opportun, d'autre part, que ceux qui vont chercher leur pain et leur lait au magasin, bénéficient d'un prix légèrement inférieur. Le public devrait aussi s'habiter à consommer plus régulièrement du lait, non plus en hiver seulement, mais toute l'année, de manière que les fluctuations de la demande ne contrarient plus celles de l'offre. Enfin, Londres nous donne un exemple de traitement hygiénique et de distribution rationnelle du lait dont nous ferions bien de nous inspirer.

Le Dr. Girod a repris alors la parole pour conclure par la lecture de la résolution qui a paru dans le précédent numéro du *Mouvement*. En en commentant le quatrième alinéa, Mme Girod a fait remarquer que, dans ces questions d'ordre économique, les femmes ne sont pas consultées, et qu'elles devraient l'être puisqu'elles régissent les trois quarts de la consommation.

Après une discussion vive et très fournie, l'Assemblée a voté la résolution à l'unanimité, moins une voix, prouvant ainsi un intérêt actif au problème de l'heure. M.-G. C.

### Les femmes égyptiennes et la conférence de Montreux

Il est probable que la majorité de nos lectrices n'ont guère prêté attention à la Conférence internationale tenue sur notre sol suisse pour l'abolition des capitulations en Egypte — ce régime d'exception qui soustrait les étrangers de douze nationalités aux lois du pays où ils résident créant ainsi des priviléges et des abus fortement préjudiciables au développement et à l'évolution du peuple égyptien. Cependant, celles d'entre nous, qui ont suivi les Congrès féministes internationaux n'ont pas oublié les interventions des déléguées égyptiennes.